

Rapport moral 2022 d'Énergie Partagée Association

En 2022, le Mouvement de l'énergie citoyenne retrouve sa dynamique après 2 années de Covid. Le choc de la guerre en Ukraine et l'envolée des prix de l'énergie a remis à l'agenda la notion de sobriété et l'importance de relocaliser nos productions énergétiques pour être moins dépendants des fossiles et du contexte géopolitique.

Nous n'aurons jamais autant parlé d'énergie, de développement des énergies renouvelables, de sobriété énergétique.

C'est dans ce contexte qu'Énergie Partagée et les projets d'énergie citoyenne ont pu se rendre plus visibles en 2022 et proposer leur solution pour une société apaisée et une énergie produite de manière vertueuse, accessible à tou.te.s.

L'énergie citoyenne : une solution d'innovation sociale pour répondre à la crise

Notre présence médiatique et numérique, même si elle est vouée à devenir plus forte, a connu une nette progression en 2022, tant quantitative (704 mentions presse), que qualitative, avec un traitement plus éclairé, plus constructif et nuancé, notamment vis-à-vis du débat sur l'éolien.

La presse spécialisée nous connaît de mieux en mieux, et l'énergie citoyenne est également valorisée dans la presse nationale, soulignant la pertinence de notre démarche au regard des enjeux du moment. Il sera nécessaire, dans les années à venir, de renforcer ces liens et la parole de notre mouvement dans le débat et réaffirmer l'utilité sociale de la transition énergétique citoyenne : partage de la valeur générée, démocratie et excellence environnementale au sein des projets, intérêt territoriaux intégrés, utilité sociale définie par les parties prenantes, sur le terrain. L'appropriation citoyenne de la transition énergétique est essentielle à l'atteinte des objectifs climatiques de l'accord de Paris.

Au-delà de l'exposition médiatique liée au contexte, la reconnaissance de l'énergie citoyenne prend aussi la forme de distinctions, puisque Énergie Partagée a été lauréate du concours de la Fondation « La France S'engage » qui distingue les structures à impact social, ainsi que du prix « Les Héros de Notre Temps ».

2022 a par ailleurs été l'année de la mise à l'eau d'un partenariat avec un voilier de course de 6,5 m, voguant aux couleurs d'Énergie Partagée, et affirmant symboliquement l'ambition de visibilité de l'énergie citoyenne.

Accélérer le développement des énergies renouvelables... citoyennes !

Énergie Partagée a poursuivi son travail de valorisation des projets d'énergie citoyenne, essentiel pour convaincre et donner envie d'essaimer. Nous avons ainsi illustré en vidéo les belles aventures inspirantes du parc éolien des Grands Fresnes et de la Grande Levée, ou encore les toitures solaires de Blais'Watt.

En parallèle, plusieurs interviews de décryptage sur les sujets de la chaleur, du rôle des collectivités dans la transition énergétique ou de l'importance de faire évoluer les dispositifs réglementaires ont mis en lumière les avantages des projets publics et citoyens d'énergie renouvelable. Ce travail a contribué à nos actions de plaidoyer autour de la loi d'accélération du développement des énergies renouvelables. Force est de constater que les dispositions permises par cette loi ne sont pas significatives, au regard des enjeux, mais les acteurs locaux continuent d'expérimenter jour après jour pour développer des projets d'énergie renouvelable vertueux pour les territoires et nous militons pour une plus grande prise en compte des problématiques locales pour l'énergie citoyenne dans le cadre législatif.

Faire réseau pour partager nos expertises et nos outils

Entre un contexte politique et économique délicat, et un nouvel élan pour les énergies renouvelables dans le débat public, notre réseau a été porté en 2022 par une nouvelle dynamique post-Covid dont les Rencontres nationales de l'énergie citoyenne à Nancy ont été le témoin. Les expertises co-construites par notre Mouvement sont nombreuses et pointues : formation sur les économies d'énergie et la sobriété, charte hydroélectricité, prémices de la charte photovoltaïque au sol, note de positionnement sur l'autoconsommation, expertises juridiques en matière de foncier public et de concertation... A ces sujets divers s'ajoute un nouveau chantier consistant à formaliser les grands principes d'intervention en phase de développement de projets d'énergie citoyenne.

Ces expertises sont à valoriser, notamment à travers le nouveau bulletin "EnRoute", spécialement dédié aux conseils et ressources à l'attention des porteurs de projets.

Il s'agira en 2023 de mettre en valeur tous les services et outils auxquels l'adhésion à Energie Partagée donne accès.

Retrouvons-nous à nouveau cette année à La Rochelle avec CIRENA et le CLER pour renforcer nos liens et profiter des courants favorables pour faire prendre le large à l'énergie citoyenne !

Le Conseil d'Administration d'Energie Partagée Association